

de mesures pour empêcher ces flibustiers de récolter des bénéfices qui s'accumuleront par suite des dépenses faites par le gouvernement et la population du Canada, on peut certainement mettre en doute toute l'attitude que les conservateurs avaient prise au cours de ce débat.

Qu'est-ce que le premier ministre avait dit dans ce débat? Bien des choses. J'ai sous les yeux les hansards de ces jours-là. Quand il est intervenu dans la discussion le 17 mai 1956, voici ce qu'il a dit, ainsi qu'on le trouve à la page 4183:

Le bénéfice, ici...

A mon avis, il y a ici une erreur de typographie. Je pense qu'on devrait lire la "condition préalable" et non pas "le bénéfice". Je poursuis:

...c'est que le premier ministre (M. St-Laurent) abdique sa foi dans les principes démocratiques, refuse aux membres de l'opposition le droit de faire valoir leurs arguments afin de renseigner l'opinion publique ou de trouver le motif de tant de sollicitude de la part des membres du Gouvernement. Depuis cinq longues années, cet enfant gâté...

Ce sont là les paroles du premier ministre actuel.

...la *Trans-Canada Pipe Lines*, par ses dérobades, son changement de direction, ses protestations, sa réorientation, a retardé la réalisation de cet objectif recommandable qui consiste à y ouvrir un débouché au gaz de l'Alberta en mettant à la disposition des autres parties du Canada cette forme nécessaire d'énergie. Je prie aujourd'hui le premier ministre de dire à la Chambre pourquoi il redoute tellement les faits; pourquoi il a craint de laisser apparaître sous son vrai jour cette entreprise funeste. Je lui demande pourquoi il a jugé nécessaire, de concert avec les membres de son cabinet, de museler les représentants du peuple avant même la moindre tentative de la part de l'opposition de faire obstruction ou de mettre des entraves à la ligne de conduite et au programme du Gouvernement. Je lui demande de nous l'expliquer aujourd'hui, parce que l'ère du silence est révolue. Craignent-ils la vérité, là-bas? Est-ce la raison pour laquelle ils s'abritent derrière la caricature d'un Parlement qu'ils ont créée en se servant de la formule parlementaire de la clôture d'une façon dont on ne l'a jamais appliquée auparavant?

Caricature du Parlement, entreprise funeste! Que le Gouvernement nous dise aujourd'hui si le premier ministre exprimait l'opinion de son parti à ce moment-là quand il a dit qu'il s'agissait d'une entreprise funeste. S'il a effectivement exposé l'opinion de son parti, les faits qui l'ont amené à formuler cette opinion existent encore aujourd'hui et, si ces faits sont tels qu'il les jugeait et les qualifiait alors, le présent gouvernement ne devrait pas permettre à la *Trans-Canada Pipe Lines* d'exploiter le pipe-line dans le Nord de l'Ontario. En fait le Gouvernement devrait aller plus loin. Il devrait rétablir la propriété et la maîtrise de l'État sur cette partie du

[M. Coldwell.]

pipe-line qui a été enlevée à la population du Canada par des deniers que le Parlement a fournis. Voilà la seule ligne de conduite à tenir.

Le ministre des Travaux publics (M. Green) a parlé longuement au sujet de cette même proposition. Je ne le citerai pas aussi longuement que le premier ministre. Voici ce que le ministre des Travaux publics a dit, ainsi qu'on le trouve à la page 4101 du hansard du 15 mai 1956:

Je termine mes observations par une déclaration que je formule après mûres réflexions. J'estime que la mesure à l'étude est la pire trahison dont un gouvernement se soit rendu coupable envers la population du Canada depuis la confédération.

Et maintenant que fait-il? S'il croit qu'il s'agissait là de la plus grande trahison dont un gouvernement se soit rendu coupable depuis la confédération, il faudrait, pour qu'il soit logique avec lui-même, restituer au peuple un service à l'égard duquel l'ancien gouvernement, selon lui, aurait trahi la confiance du peuple. C'est le devoir manifeste du ministre des Travaux publics, surtout si on songe aux fonctions qu'il occupe actuellement. Puis vient le ministre des Finances, M. Fleming.

**M. Byrne:** Ça, ça doit être joli.

**M. Coldwell:** La citation est fort courte. On pourra la trouver à la page 4080 du hansard du 15 mai 1956. Selon lui la proposition relative au pipe-line était une "proposition infâme". Une proposition infâme! Et pourtant le Gouvernement semble actuellement très heureux de ce marché honteux, de marcher la main dans la main avec ce groupe de flibustiers et de réaliser ce projet infâme, cette proposition infâme! S'il le fait, qu'il me permette de lui dire que jamais le peuple canadien n'aura été trahi par un gouvernement comme il a été trahi par l'actuel gouvernement du Canada, pour peu que celui-ci songe sérieusement à persister dans son attitude actuelle.

On peut, monsieur l'Orateur, douter de leur sincérité. Comme ils se sont fait entendre dans les réunions publiques! La télévision nous apportait l'image du premier ministre s'attaquant violemment au marché conclu avec la *Trans-Canada Pipe Lines*, dénonçant la destruction du Parlement à cause de la façon dont ce marché s'était conclu! S'il ne rectifie pas cette situation, il aura plus fait pour détruire le Parlement que le gouvernement précédent lui-même. C'est qu'en effet il aura trahi la confiance que la population lui a témoignée en l'éliçant le 10 juin. Voici un autre propos tenu par le ministre des Finances un peu plus